

DECISION DU PRESIDENT N° DECPR_2024_052

Piscine de la Bretonnière – Tarifs des droits d'entrée

Le Président de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération,

*Vu la délibération du Conseil d'agglomération n° DEL20240212_03 en date du 12 février 2024 donnant délégation à Monsieur le Président de Terres de Montaigu,
Vu la décision n°DECTDM_19_017 du 14 mars 2019 portant création d'une régie de recettes Piscine de la Bretonnière,
Vu la décision n°DECTDM_19_065 du 25 juillet 2019 portant modification de la régie de recettes Piscine de la Bretonnière,
Vu la décision n°DECTDM_21_039 du 28 juin 2021 portant modification de la régie de recettes Piscine de la Bretonnière,
Vu la décision n°DECPR_2023_042 en date du 16 juin 2023 portant modification de la régie de recettes Piscine de la Bretonnière,
Vu l'arrêté n°ATDMAD_22_047 du 24 novembre 2022 portant nomination du régisseur et du mandataire suppléant de la régie de recettes Piscine de la Bretonnière,*

DÉCIDE

ARTICLE 1

A compter du 2 septembre 2024, les tarifs des droits d'entrée à la Piscine de la Bretonnière sont fixés comme suit :

DROITS D'ENTREE	TARIF
ENTREE UNIQUE	
Adulte	4,70 €
Tarif réduit (PMR, étudiants, famille nombreuse*)	3,70 €
Enfant de 4 à 16 ans inclus	3,20 €
Enfant de - de 4 ans / Accompagnateur PMR (+ de 18 ans) / Professionnels du service public exerçant un métier de sécurité publique habitant ou travaillant sur le territoire*	Gratuit
Pass famille : 2 adultes + 2 enfants	13,10 €
Supplément bien-être (sauna et/ou hammam)	3,80 €
Supplément aqua-bike	3,80 €
Brevet de natation / test antipanique	2,50 €
Carte perdue ou détériorée	4,00 €
Soirée animation	8,50 €
ABONNEMENT	
Adulte (10 entrées)	39,50 €
Tarif réduit (10 entrées)	34,00 €
Enfant de 4 à 16 ans inclus (10 entrées)	27,10 €
Entrée avec supplément bien-être (10 entrées)	72,40 €
Carte de 10 heures	30,40 €
Carte de 20 heures	53,50 €
Carte de 50 heures	122,70 €

* Sur présentation d'un justificatif

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le 02 JUL. 2024

SLOW

ID : 085-200070233-20240628-DECPR_2024_052-AR

DROITS D'ENTREE	TARIF
COMITE D'ENTREPRISES	
Carnet 10 entrées adulte	38,00 €
Carnet 10 entrées enfant de 4 à 16 ans inclus	26,50 €
Carnet 10 Supplément bien-être ou aqua-bike	30,00 €
Carnet de 10 cartes de 10 heures	273,00 €
Carnet de 10 cartes de 20 heures	501,00 €
GROUPE	
Adulte	3,80 €
Enfant de 4 à 16 ans inclus	2,60 €
Enfant de - de 4 ans / Accompagnateur	Gratuit

ARTICLE 2

Le régisseur et le mandataire suppléant sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée et au Comptable de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Fait à Montaigu-Vendée

Le Président,
Antoine CHEREAU

Signé électroniquement par : Antoine
Chereau
Date de signature : 02/07/2024
Qualité : Président de Terres de
Montaigu Communauté
d'agglomération



*Certifiée exécutoire par le Président,
compte tenu de la réception en Préfecture
et de sa publication et/ou de sa notification.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un
recours devant le Tribunal Administratif de
Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS 24111
– 44041 NANTES Cedex) dans un délai de
deux mois à compter de sa publication et/ou
notification*